

Loi Taubira et adoption, rappel des enjeux

Author : Rédaction RC

Categories : [Action!](#), [En Une](#)

Date : 15 février 2016



Rappel des enjeux à l'attention des politiques qui ne les auraient pas encore compris...

Alors que Christiane Taubira vient de quitter le ministère de la justice, L'Agence Européenne des Adoptés **lance ce jour sur les réseaux sociaux une vidéo pédagogique sur l'adoption** et la loi Taubira : **qu'est-ce que l'adoption ?** Quelle est **sa finalité** ? Où en est-on en France ? **Quel est le rapport entre l'adoption et la loi Taubira ?** Y a-t-il un lien entre l'adoption, la PMA et la GPA ?...

Adopter n'est pas fabriquer. [Voir la vidéo](#)

Cette vidéo expose les faits à l'aide d'illustrations dynamiques accompagnées d'un bref

commentaire. Rappelant ce qu'est l'adoption, **elle évoque le déséquilibre entre le nombre de personnes/couples demandeurs et le nombre d'enfants à adopter**, ce déséquilibre ayant été augmenté par la loi Taubira.

Elle détaille ensuite le souhait de certains de légaliser la « fabrication » d'enfants pour répondre aux désirs d'adultes qui souhaitent un enfant. **Cette « fabrication » d'enfants, rendue possible par la PMA et la GPA, est-elle conforme au principe de l'adoption et au respect de l'intérêt supérieur de l'enfant ?** Est-ce l'avenir que nous souhaitons à notre humanité ?

Cette vidéo s'adresse au grand public, mais aussi aux politiques, certains n'ayant manifestement pas encore compris les enjeux humains inhérents à la loi Taubira !

Contact presse : Anne-Claude VENOT présidente de l'AEA 06 61 20 69 89

L'Agence Européenne des Adoptés (AEA), association loi de 1901, a pour objet statutaire : la défense de l'intérêt supérieur des enfants quel que soit leurs pays d'origine, par l'information, l'analyse, la défense et l'assistance juridique et l'émission d'avis et de propositions relatives aux droits des enfants en Europe ou à l'étranger. L'AEA vise à défendre, y compris par voie de justice, l'intérêt supérieur de l'enfant adopté ou en voie de l'être, né ou à naître lorsqu'il est placé en situation d'injustice ou de privation de droits.

Source AEA